

## Règlement Local de Publicité Intercommunal

### Zones de publicité

Commune de Bois-le-Roi



Date d'arrêt : 05/09/2019  
Date d'approbation : 12/03/2020



### LÉGENDE

- Limites d'agglomération
- ZP0a : Espaces naturels, paysagers et patrimoniaux
- ZP0b : Zones d'activités hors agglomération
- ZP1a : Centralités commerçantes patrimoniales
- ZP1b : Centres-bourgs et pôles de proximité
- ZP2 : Bourgs du PNR et quartiers résidentiels
- ZP3 : Zones d'activités et parcs tertiaires
- ZP4 : Voies d'accès aux sites emblématiques du territoire
- Bâti
- Cadastre

